

Chronique de documentation

G. P. and Jean Desjardins

Volume 42, Number 1, 1974

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103812ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103812ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

P., G. & Desjardins, J. (1974). Review of [Chronique de documentation]. *Assurances*, 42(1), 57–66. <https://doi.org/10.7202/1103812ar>

Chronique de documentation

par
G. P.

La vie littéraire au Canada français, par Jean Ménard. Éditions de l'Université d'Ottawa. Ottawa.

J'ai aimé ce livre dans lequel Jean Ménard étudie l'œuvre d'un certain nombre d'écrivains du Canada français, d'Yves Thériault à Pierre Baillargeon. Du premier, il souligne la fécondité, l'imagination et l'activité fébrile, mais aussi l'éventail de son œuvre qui s'affine avec l'âge et une meilleure connaissance de la langue, qu'on constate de livre en livre chez cet autodidacte. Thériault agace parfois Jean Ménard. On le comprend, car il est si loin de lui; il le regarde vivre avec intérêt quoiqu'il soit tout le contraire de ce qu'il est lui-même. Ménard est beaucoup plus près de Pierre Baillargeon, esprit caustique, très fin, mais malheureux dans une société qu'il ne peut pas ne pas critiquer parce qu'elle lui déplait et parce qu'elle est dure pour lui, esprit délicat, subtil et qui a un grand respect pour les idées et la forme qu'on leur donne.

57

J'ai connu l'un et l'autre à la Société Royale du Canada. Et c'est peut-être pourquoi j'aime la manière dont Jean Ménard étudie leur œuvre avec une grande sympathie et un esprit critique aiguisé. Il parle aussi de Robert Charbonneau, d'André Laurendeau, de Rina Lasnier et de Félix-Antoine Savard. Et, enfin, il traite en deux chapitres du régionalisme dans la littérature québécoise. M. Jean Ménard nous conduit ainsi par la main, en une bien agréable promenade autour de notre jardin des lettres.

Faut-il mentionner ici le troisième volume des *Signets*¹ de Jean Éthier-Blais? Je le pense. Monsieur Blais est un esprit très différent de M. Jean Ménard. Aussi ses *Signets*

¹ Cercle du Livre de France, 1973.

ne sont-ils pas dans la manière de ce dernier. Il faut lire l'un et l'autre pour comprendre où on en est et où va notre littérature. Il ne faut pas non plus négliger les études de Victor Barbeau, l'un des esprits les plus fins de sa génération. Il y a aussi les travaux de Gérard Bessette, conçus de manière différente, mais valables.

- 58 **European Insurance Companies.** Noyes Data Corporation, Park Ridge, New Jersey 1973.

Il s'agit d'un recueil d'assureurs qui font affaire dans divers pays, de l'Autriche au Royaume-Uni, y compris la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, le Luxembourg, la Hollande, la Norvège, le Portugal, la Suisse. Ce livre peut être intéressant pour ceux qui traitent avec l'étranger et, en particulier, avec l'Europe. L'intention est de donner les renseignements suivants au sujet de chaque assureur: nom, adresse, numéro de télex, principaux cadres supérieurs, revenus-primés, profits, genre d'assurance souscrit, entreprises englobées, etc. Les chiffres ont trait à l'exercice 1971.

En somme, un aide-mémoire utile pour ceux qui font des affaires en Europe.

Un essai d'économie historique et du pouvoir dans le Bas-Canada (1794-1812). Les Presses de l'Université du Québec. Par Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot.

Ces deux auteurs ont publié, avec l'aide du Conseil des Arts du Canada et d'une équipe de jeunes, une étude sur « le patronage » de 1794 à 1812 : années de crise politique au Bas-Canada. *Le patronage*, c'est la distribution des bonnes places et des prébendes aux amis du gouvernement. Angli-

cisme, le mot a gardé le sens anglais que l'on connaissait en milieu britannique et dont on n'a pas manqué de pratiquer l'esprit dans les colonies d'Amérique.

Les deux auteurs en ont suivi la manifestation à la piste pendant le règne de Robert Shore Milnes et, plus particulièrement, du gouverneur Craig. Celui-ci n'aimait pas trop ces gens de Québec qui n'obtempéraient pas à ses ordres. Les faveurs allaient d'abord aux anglophones, puis aux représentants des grandes familles ou de cette majorité francophone de la Chambre d'Assemblée qui, plus tard, alla jusqu'à nommer tel de ses amis — comme Étienne Parent — à des postes que jusque là la Couronne britannique avait considérés comme chasse gardée. Ce qui ne voulait pas dire que le titulaire touchait ses appointements. Ainsi, Parent, après un an en était encore à réclamer les siens. Ce qui était bien maladroit puisqu'il défendait le régime, même s'il l'attaquait parfois durement. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot s'en tiennent à une autre période. Mais quelle profusion de détails ils apportent avec une méthode de travail que permettent l'ordinateur et le matériel électronique le plus perfectionné.

59

Le patronage subsiste dans nos mœurs politiques, sauf que certains cherchent à le diviser en deux : le bon et l'autre. C'est ainsi que, pris d'un scrupule soudain, tel ministre aurait bien voulu un jour qu'on lui dise où commencent et finissent l'une et l'autre formes d'encouragement aux amis généreux envers le parti.

Bibliographia Canadiana, par Claude Thibault, chez Longman Canada Limited. Don Mills, Ontario.

Levé tôt ce matin, je parcours ce livre en attendant d'aller au golf. Ouvrage de huit cents pages, c'est un excellent instru-

ment de travail que nous livre Monsieur Claude Thibault. Il est destiné à ceux qu'intéresse l'histoire du Canada. On y retrouve l'indication d'articles, de livres, de manuscrits, de textes répartis jusqu'ici dans les bibliothèques, les archives, les journaux et les revues. Il faut remercier Monsieur Thibault de ce travail que seul peut entreprendre un homme patient et méthodique, tel le bénédictin auquel on songe depuis toujours devant une somme énorme de données accumulées à travers les ans. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir su amasser une pareille source de documentation, en attendant que la Bibliothèque Nationale ait réalisé son projet de mettre sur ordinateur toutes les sources réunies individuellement ou isolément aussi bien dans les centres d'archives que dans les bibliothèques du Canada entier.

Quel merveilleux résultat ce sera que de pouvoir rejoindre le centre d'Ottawa par téléphone, télégramme, telex ou simple lettre et de connaître quelques jours plus tard ceux qui ont écrit sur le sujet d'histoire qui nous intéresse. On aura devant soi les travaux oubliés qui reposent sur les rayons des services de l'État ou dans les bibliothèques du Séminaire de Saint-Hyacinthe, des Jésuites de Saint-Jérôme, du Collège de Sainte-Thérèse, de l'Université de St. John à Terre-Neuve ou à la bibliothèque de Washington.

Tout ce que l'on peut reprocher au livre de Monsieur Thibault, c'est qu'il coûte \$25.00. Mais comme il est bien présenté, relié et plaisant à consulter! Toutes choses qui se paient en ces moments de monnaie décroissante ou plutôt fondante, comme on disait autrefois.

Clientèle 1980. Le Service d'études économiques et de marketing. Woods Gordon & Cie. Toronto et Montréal.

Voilà une étude intéressante, malgré un facteur d'erreur

possible, certain même. De quoi traite-t-on dans cette brochure de vingt-cinq pages, illustrée de maints tableaux et graphiques ? De ce que seront la demande et le marché au Canada vers 1980. Voici quelques exemples :

- 1° — De 1970 à 1980, on estime que la population augmentera de 3.8 millions d'âmes.
- 2° — À cause du nombre plus élevé des femmes de 20 à 34 ans, on peut prévoir une hausse significative de la demande pour tous les articles associés aux jeunes enfants.
- 3° — En 1980, les mariages seront plus nombreux d'un tiers, par rapport à 1970. Résultat à anticiper : « plus de nouvelles maisons et une demande croissante d'articles ménagers au cours des dix prochaines années ».
- 4° — D'ici 1980 également, la retraite hâtive des hommes, le fait que les jeunes couples auront plus d'argent et que les femmes moins jeunes, du fait de leur travail à l'extérieur, auront également plus d'argent, on peut anticiper des « habitudes de consommation différentes ».
- 5° — Les jeunes fréquenteront davantage les universités. On prévoit pour 1980 une inscription au Canada de 720,000 étudiants. D'où des revenus plus élevés pour ce groupe, la construction de nouvelles maisons, une demande accrue de biens de consommations, d'assurance, etc. etc.

On peut discuter, ratiociner, fendre les cheveux en quatre, mais il faut admettre qu'il y a là un guide sinon à toute épreuve, du moins un texte qui permet de réfléchir et de

s'orienter un peu mieux ou un peu moins mal dans la grande bataille des affaires, dans leur évolution et dans leur avenir.

Facts of the General Insurance Industry in Canada. 2e édition.
Bureau d'Assurance du Canada, Montréal.

62 Si nous signalons ici l'édition anglaise, c'est simplement que nous n'avons pas encore reçu la française. La source du document est évidemment les documents officiels.¹ La plaquette est bien présentée, agréable à lire et facile à consulter; ce qui n'est pas à dédaigner. On y trouve aussi des renseignements sur le Bureau d'Assurance du Canada, sur la *Society of Fellows* (sic), qui groupe les diplômés du troisième cycle de l'Institut des Assurances du Canada et un glossaire d'assurances autres que vie, embryonnaire mais utile.

Parmi les plus récentes publications du B.A.C., il y a aussi quelques plaquettes comme *Car Insurance Explained* et *Home Insurance Explained*, qui expliquent les deux principales assurances traitées au Canada, dans une langue simple et en procédant par questions et réponses. Comme tout vient à qui sait attendre, nous signalerons aux lecteurs francophones le texte français quand il aura paru.² On ne peut attribuer le retard aux services de traduction ou d'adaptation sans doute, car il s'agit là d'un phénomène ordinaire dans notre pays. Quand le texte initial est fait, on le publie après l'avoir passé à ceux qui sont chargés de l'adapter en français. On fêtera bientôt le 107e anniversaire de la coutume, avec le mois des *Cancer*. C'est à la fois, un fait, un état d'esprit et une tradition que de faire attendre ceux qui pour leur malheur

¹ Rapport du Surintendant des Assurances de Statistiques-Canada, mais aussi *Green Book* du B.A.C.

² Le texte français vient de nous parvenir. Le premier s'intitule *L'assurance automobile, guide du jeune conducteur*; le second, *Votre assurance-auto et vous*; et le troisième, *Soixante façons de prévenir l'incendie chez vous*.

ou leur bonheur sont nés de l'autre côté de la barrière et y sont restés.

Forces. Hydro-Québec. No 22-1973. Montréal.

Forces est l'organe officiel d'Hydro-Québec. On n'y ménage ni les frais, ni la variété des sujets étudiés, ni les illustrations. Quelle belle revue ! que dirige Jean Sarrazin.

Dans le numéro 22, le lecteur trouvera trois entrevues avec McLuhan, Galbraith et Marcuse, qui exercent une influence profonde sur la pensée sociale dans le milieu occidental, depuis quelques années.

Publiée en français, la Revue contient de copieux résumés (en anglais, en allemand et en espagnol) des opinions exprimées par les interviewés. Il faut ajouter que les interviewers sont de qualité dans le cas présent: Marcel Rioux, Eric Gourdeau et Jean Paré.

Journal of the Chartered Insurance Institute. Volume 70 (1973). London.

Voici quelques-uns des sujets traités dans ce volume de 344 pages, où le C.I.I. réunit les travaux présentés à ses membres durant l'exercice 1973: *The Profitability of the U.S. operations of British Insurance companies 1956-69. Pension funds: insured, self-administered or managed? Lloyd's and the International scene. The Motor Risk Statistics Bureau. Insurance and the E.E.C. The Corporate Model applied to a general insurance office.*

Soixante-dixième volume de l'Insurance Institute ! Quel sens de la durée on a dans les *vieux pays*, même si parfois la tradition y est plus forte qu'une nécessaire évolution. C'est à la fois ce qui fait leur charme et la permanence de leur civi-

lisation, quand ailleurs tout change avec quelle rapidité et pas toujours pour le mieux !

The National Finances, an analysis of the revenues and expenditures of the Government of Canada (1973-74). 100 University Avenue, Toronto.

64 Voilà une initiative intéressante de la Canadian Tax Foundation. On trouve dans ce volume de plusieurs centaines de pages, beaucoup de chiffres groupés sous divers chapitres. Nous en signalons un, entre autres, qui traite des grandes entreprises d'État, avec une analyse et des tableaux fort bien faits. En en prenant connaissance, on en connaîtra l'origine, le budget, de qui elle relève et la fonction qu'elle remplit.

Les Cahiers du Droit. Université Laval. Québec. Volume 14, n° 2.

Un article, en particulier, nous intéresse: la déclaration initiale du risque dans le droit des assurances de la province de Québec. Il y a là un sujet d'une extrême importance. La conception actuelle est dépassée, note l'auteur, M. F.X. Simard, jr. Et il conclut: « Notre droit de l'assurance a, en définitive, été grandement dépassé par les événements. C'est sans doute ce qui explique les nombreux emprunts faits à d'autres systèmes de droit par nos tribunaux. Une telle situation, ne pouvant durer plus longtemps dans un pays de droit codifié, le législateur québécois a créé une commission de réforme de nos lois d'assurance qui, après de longues et ténébreuses délibérations, a abouti à la présentation du projet de loi no 7. »

En conclusion, l'auteur suggère un certain nombre de modifications ayant trait au risque. Il suggère, par exemple, qu'on ajoute les deux paragraphes suivants:

a) « Il appartient au tribunal de décider si un fait est de nature à influencer sensiblement sur le jugement d'un assureur raisonnable dans l'établissement des taux de primes, l'appréciation du risque ou la décision de l'accepter.

b) La réticence, relativement à un fait ou à une circonstance en regard desquels le déclarant n'a pas été interrogé par l'assureur, constitue une cause de nullité du contrat d'assurance que dans la mesure où il ne pouvait pas ignorer la matérialité de ce fait parce qu'elle lui était trop évidente. »

65

En somme, l'auteur de l'article souhaite que l'on adapte les articles du Code civil ou de la loi des assurances, relatifs aux déclarations faites au moment de la souscription de la police d'assurance, à des conceptions moins rigides.

J. Douglas Brown, « **The Human Nature of Organizations** », Amacon, AMA, N.Y. 1973, 168 pages.

Le fruit de plusieurs années d'observation dans le contexte de la grande entreprise, ce livre présente à travers une lecture simple et stimulante les principales qualités qui feraient d'un administrateur, un chef.

Brown situe le chef dans une dynamique où il est le pont entre l'individu et sa conscience et l'organisation et ses valeurs. Il en fait le médium qui sait apprivoiser les contraintes diverses de la grande organisation moderne pour les rendre à la mesure de chaque employé.

Le chef serait avant tout celui qui sait s'interroger sur la réaction prévisible de l'humain. Il aurait un sens éprouvé de l'équité, la prévoyance, la sagesse, des responsabilités et surtout cette deuxième conscience que celle du sens de « l'intégrité intuitive ». On dira de lui qu'il a ce qui est rare parmi

les gens d'un milieu; il saura de fait, personnifier le système de valeurs inhérent dans la tradition de l'organisation.

66

Le rôle du chef tel qu'identifié par Brown consistera pour un membre de la haute direction à protéger l'intégrité de son organisation à travers l'impact de sa personnalité. Bien plus qu'un rôle de façade, il lui reconnaît la contribution vitale d'encourager chez autrui un comportement compatible avec les valeurs et buts de l'organisation, tel que son esprit et sa conscience les interprètent. Il lui faudra cependant pour ce faire, apprendre à motiver les gens tels qu'ils sont et non à les recréer à travers sa propre image.

Jean Desjardins

First year cost results under No-Fault Automobile Insurance.

A Comparison of the Florida and Massachusetts Experience, by Calvin H. Brainard and John Fitzgerald. Dans « The Journal of Risk and Insurance ». March 1974. Volume XLI, n° 1. Bloomington, Illinois.

Quinze mois ne sont pas suffisants pour conclure définitivement, indiquent les auteurs. « *Only time will tell . . . However, according to the data developed in this survey no-fault reduced costs in Massachusetts but not in Florida* ».

L'étude est fouillée. Elle mérite d'être consultée par ceux qu'intéressent les problèmes de l'assurance automobile même si elle n'a pas un caractère à peu près définitif. G.P.